

Notre rapport à la justice, aux tribunaux – La confiance est-elle présente?

Thème de la rencontre du mars 1^{er} février 2017

Groupe de Codéveloppement

Résumé de la rencontre (Pierre P.)

Lors de cette rencontre, nous étions six membres soit : Gaétane T., Claire L. Guy B., Michel N., Gaétan G. et Pierre P (absentes : Micheline D., Céline G.)

Note : Le résumé présente l'ensemble des idées qui ont fait partie de notre réflexion. Ce n'est pas une synthèse et le texte se formule comme une énumération de points de vue sans plus. Les propos sont des opinions seulement.

Quelques nuances dans les termes

Lors de nos échanges et de nos réflexions, nous avons abordé plusieurs « concepts » qui sont liés à la justice. J'ai fait une petite recherche dans les dictionnaires afin de m'éclairer. Cette partie n'est pas issue des définitions données par les membres.

La justice /L'injustice

La justice concerne la reconnaissance et le respect des droits de chacun. C'est le pouvoir de faire régner le droit. C'est l'ensemble des institutions et des autorités chargées de l'administration de ce pouvoir (antidote). *L'injustice* c'est le manque de justice, c'est d'être injuste.

L'égalité / L'équité

On peut considérer *l'égalité* comme le rapport établi entre des citoyens, des personnes dont les droits sont égaux, et qui ont les mêmes obligations. L'égalité devant la loi, l'égalité des sexes. Être sur un pied d'égalité.

L'équité, c'est différent de l'égalité. Elle repose sur la volonté de comprendre les gens et de leur donner ce dont ils ont besoin pour s'épanouir et vivre des vies saines. Alors que *l'égalité* repose sur la volonté d'offrir la même chose à tous les gens. L'équité et l'égalité visent à promouvoir la justice, mais l'égalité ne peut être atteinte que si tous les gens partent du même point de départ et ont les mêmes besoins.

L'équité est donc un état d'esprit qui veut aller au-delà de ce qui est juste sur le plan légal et peut donc s'opposer à la loi lorsque celle-ci présente des lacunes ou s'avère inadaptée, voire injuste.

La morale / Les valeurs / L'éthique

La morale a trait aux notions de bien et de mal. Elle peut être regardée comme un ensemble des règles à respecter pour avoir un comportement qui est jugé bon par la société (Antidote). *Immoral* serait l'irrespect de la moralité. La morale peut varier selon les personnes (leurs valeurs), les cultures, les périodes de temps (la morale des années 1950 et celle des années 2017)

Les valeurs concernent ce que nous considérons comme très important pour nous. Elles sont les repères qui nous servent pour effectuer nos choix les plus importants et orientent pour une large part nos actions et nos comportements. Elle peut être considérée comme une manière d'être ou

d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée.

L'éthique concerne les fondements des mœurs et de la morale. Peut être vu comme l'ensemble des règles de conduite propres à une société, à un groupe, à des professionnels. C'est une réflexion fondamentale sur laquelle la morale établira ses normes, ses limites et ses devoirs. Sa formulation se caractérise par des énoncés normatifs, prescriptifs ou encore évaluatifs

Petit résumé : La justice c'est l'application des lois. Elle se préoccupe de *l'égalité*, mais pas de *l'équité*. Elle peut refléter les *valeurs* d'une collectivité. La justice peut être « juste » selon la jurisprudence, mais pas morale et pas éthique pour certains

L'échange

Nous sommes dans une société de droit. La justice c'est l'application des lois, avec ses conséquences. De poser un jugement.

Justice, ne veut pas nécessairement dire « être juste ».

Dans notre société avec tous les scandales qui existent et la corruption, en plus de la justice il doit y avoir « l'apparence de la justice ». Certains diront, ce doit être plus blanc que blanc.

On parle de divers événements qui ont remis en question la justice :

- Trudeau et son dîner à 1500\$ le couvert
- Les fraudes des « bandits à cravate » ces fraudeurs qui ruinent les victimes et qui reçoivent quelques mois ou années de prison alors que les victimes, peu remboursées voient leur retraite détruite.
- Le pouvoir des milliardaires bien protégés par leur équipe d'avocat bien payé qui profitent de paradis fiscaux, sans payer d'impôt. Ces impôts sont très suivis à la moindre trace chez les gens ordinaires qui supportent à eux seul, les infrastructures pour tous (santé éducation, routes et ponts, etc.).
- L'annulation de procès de criminels présumés, à cause de délais trop longs en justice (arrêt Jordon)
- Les chauffards qui assassinent des enfants, des parents, après 3, 4 fois en perte de permis et qui reçoivent des peines ridicules
- Les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, qui trop souvent protègent plus le criminel que la victime. On veut faire attention à protéger les droits des accusés, des criminels au détriment des victimes

Quelques-uns mentionnent que la justice est à deux vitesses. Il y a la justice pour les riches qui ont accès à l'information, l'argent pour se payer les meilleurs avocats et souvent s'en tirer avec peu de conséquences et il y a la justice pour le reste du peuple qui n'a pas les moyens d'avoir des avocats qui coûtent une fortune pour les protéger.

Certains mentionnent qu'il y a moins de jeu possible au criminel qu'au civil.

On parle de « l'arrêt Jordon » qui a eu pour conséquence que certains procès et donc des criminels présumés ont vu leurs procès arrêtés parce que la durée avait été trop longue. Même des motards « criminels » ont été libérés à cause de la lenteur des procédures judiciaires.

Les lois sont créées par les gouvernements, c'est donc politique. Elles servent à gérer la société. Ceux qui font les lois laissent parfois de « trous » dans le filet –(j'ai cru comprendre que ce pouvait être volontaire) ces trous protègent les « bandits à cravates (paradis fiscaux et autres).

Le peuple à maintenant une nouvelle arme pour se défendre contre « l'injustice » ou la « perception, l'insatisfaction envers la justice », ce sont les réseaux sociaux. La « révolte » de la société qui se communique par les réseaux sociaux et qui peuvent « ébranler » les politiciens, la justice, etc. C'est un phénomène nouveau. L'autre nouveauté ce sont les journalistes d'enquête qui révèle au grand jour les injustices...

Comment changer ... le monde...

Une personne mentionne : si non n'est pas satisfait du système, pourquoi est-ce qu'on ne le change pas?

Certains mentionnent qu'on vit dans une société de plus en plus « individualiste » et que pour changer la société on doit avoir une approche « collective ». Vivre et créer des associations, s'engager aussi dans la politique, etc.

« Faire seul ça va plus vite, mais faire en collectivité ça va plus loin »

La phrase qui tue « *Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse?* »
